

## Département de la Dordogne



Commune de VARENNES

Code Postal :24150

Téléphone : 05 53 61 07 66

Messagerie Internet  
mairie@varennes24.fr

## Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

### Qu'est ce que le D.I.C.R.I.M. ?

Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** recense les principaux risques majeurs.

Il synthétise le **Plan Communal de Sauvegarde** qui fixe, entre autres, les règles et mesures de prévention, de protection et de sauvegarde de la population, prises par la commune si d'aventure survenait un " sinistre ".

Il est remis dans chaque foyer pour être lu, commenté et conservé.

Plus détaillé que le D.I.C.R.I.M., le document P.C.S. est consultable en Mairie.

### Quels sont les risques majeurs ?

Pour Varennes, ils se regroupent en trois familles :

- + **Les risques naturels** : tempête, inondation, canicule, neige et grand froid, affaissement de terrain, etc.
- + **Les risques technologiques** : les risques industriels, nucléaires, de rupture de barrages, etc.
- + **Les risques de transport de matières dangereuses** : par les routes, par les canalisations, par les voies ferrées.

### L'alerte aux populations

Le porte à porte par les Relais De Quartier est la solution retenue pour n'oublier personne.

Les **Relais De Quartier**, encore appelés **RDQ**, sont des volontaires de votre secteur pour vous apporter l'information sous la forme d'un message d'alerte écrit et signé par le maire, et rendre compte au maire des observations faites sur le terrain. Si vous êtes absents, le message sera affiché sur la porte d'entrée.

### Mise en sécurité de la population

#### + Les points de rassemblement

En fonction de la situation, une structure (salle municipale,...) pouvant être utilisée comme "point de rassemblement" sera indiquée dans le message d'alerte.

Les personnes sinistrées y sont accueillies et leurs besoins recensés.

En terme de relogement, les recherches seront prioritairement orientées sur la famille, les proches et amis des personnes en difficulté. A défaut, des centres d'hébergement d'urgence seront mis à leur disposition.

#### + Les centres d'hébergement

Ces sites sont activés uniquement sur décision de la cellule de crise municipale. Ils offrent la possibilité d'être aménagés pour un hébergement temporaire d'urgence (repas, couchage...). Seule la population affectée par le sinistre et identifiée préalablement au point de rassemblement, y sera accueillie.

## RISQUE TEMPÊTE

On parle de « Tempête » lorsque la vitesse du vent dépasse 89 km/h

### 1. Dès l'émission d'un avis de tempête :

-  Rentrez à l'abri les objets susceptibles d'être emportés par le vent,
-  Gagnez un abri en dur,
-  Fermez portes et volets des habitations,
-  Munissez-vous de lampes de poches, d'une radio à piles,
-  Prévoyez une réserve d'eau.

### 2. Pendant la tempête :

-  Informez vous des messages météo en écoutant la radio **France Bleue Périgord 99 Mzh**,
-  Ecoutez et suivez les consignes des autorités,
-  Restez chez vous, c'est la meilleure protection,
-  Débranchez les appareils électriques et les antennes de télévision,
-  Evitez de téléphoner pour laisser les secours disposer au mieux des réseaux,

### En cas d'obligation de déplacement :

-  Soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place,
-  Roulez lentement,
-  Signalez votre départ et votre destination à vos proches.

### 3. Après la tempête :

1. La fin de l'alerte sera donnée par la Préfecture sur radio **France Bleue Périgord 99 FM**
2. Informez-vous : écoutez et suivez les consignes données par la radio et les autorités,
3. Informez le maire de tout danger observé,
4. Ne touchez pas les câbles électriques tombés à terre,
5. Ne téléphonez pas afin de réserver le réseau aux services de secours,
6. Apportez une première aide aux voisins,
7. Pensez aux personnes âgées et à mobilité réduite,
8. Mettez-vous à la disposition des secours.

## RISQUE CANICULE

### L'alerte canicule

*L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée, supérieure à 30°C le jour et supérieure à 20°C la nuit, pendant une période prolongée, est susceptible d'entraîner de graves complications sur son état de santé.*

#### 1. Mesures de prévention, la prise en charge des personnes fragiles

*Les personnes âgées ou isolées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie en se faisant inscrire sur le registre nominatif communal.*

*Un contact périodique avec les personnes inscrites permet de leur apporter conseils et assistance.*

#### 2. Enfants et adultes, que faire ?

- ✚ Se protéger de la chaleur en fermant les volets et les fenêtres,
- ✚ Rester chez soi, si possible, aux heures les plus chaudes ( 10h à 18 h ), dans une pièce rafraîchie,
- ✚ S'humidifier régulièrement dans la journée (brumisateurs, douche),
- ✚ Boire et manger régulièrement mais pas d'alcool, et porter des vêtements légers,
- ✚ Ne pas faire d'efforts physiques intenses,
- ✚ Demander conseil à votre médecin ou pharmacien si vous prenez des médicaments, ou si vous ressentez des symptômes inhabituels,
- ✚ Prendre des nouvelles de votre entourage,
- ✚ S'informer des messages météo en écoutant radio **France Bleue Périgord 99 FM**,
- ✚ Aérer le logement la nuit.

#### 3. Signes d'alerte

- ✚ Maux de tête,
- ✚ Fatigue,
- ✚ Malaise, désorientation,
- ✚ Troubles du sommeil,
- ✚ Difficultés à s'alimenter, à se déplacer,
- ✚ Forte transpiration, diarrhées,
- ✚ Crampes musculaires,

#### 4. La fin de l'alerte sera donnée par la préfecture sur radio France Bleue Périgord 99 FM

**Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, prévenez le médecin traitant ou appelez immédiatement les secours au 15**

## RISQUE NEIGE ET GRAND FROID

### 1. Se protéger avant :

#### La prise en charge des personnes fragiles.

*Les personnes âgées ou isolées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie en se faisant inscrire sur le registre nominatif communal.*

*Un contact périodique avec les personnes inscrites permet de leur apporter conseils et assistance.*

*N'hésitez pas à contacter le **CIAS** si vous êtes isolé ou malade ( 05 53 61 19 80 )*

#### Le Chauffage.

- ❖ *Afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier le bon état de marche de votre installation de chauffage,*
- ❖ *Ne bouchez pas les aérations,*
- ❖ *En cas d'utilisation de groupe électrogène, respectez les consignes d'utilisation et placez le à l'extérieur du bâtiment,*
- ❖ *Il est recommandé de ne pas utiliser un chauffage d'appoint en continu.*

### 2. Se protéger pendant :

- ❖ *Limitez au maximum les activités extérieures,*
- ❖ *Couvrez-vous très chaudement et maintenez un niveau d'exercice régulier,*
- ❖ *Evitez les déplacements en automobile,*
- ❖ *Si vous êtes bloqués en voiture, faites tourner le moteur 10mn toutes les heures,*
- ❖ *Faites de temps en temps quelques exercices afin de maintenir une bonne circulation sanguine,*
- ❖ *Soyez en contact régulier avec vos proches, notamment les voisins et amis qui sont seuls,*
- ❖ *Nourrissez-vous convenablement et ne buvez pas d'alcool car cela ne réchauffe pas,*
- ❖ *Chauffez votre logement en maintenant une température ambiante convenable ( 19° ),*
- ❖ *Pensez à aérer une fois par jour, n'obstruez pas les bouches d'aération,*
- ❖ *Ecoutez la météo et les conseils des pouvoirs publics sur **Radio France Bleue 99 FM**,*
- ❖ *Informez le maire de tout danger observé.*

### 3. La fin de l'alerte sera donnée par la préfecture sur radio France Bleue Périgord 99 FM.

## RISQUE D'AFFAISSEMENT DE TERRAIN

*Il y a un risque potentiel d'affaissement de terrain au niveau du lieu dit « Les Coustals ».*

### 1. Si vous êtes témoin :

-  *Donnez l'alerte ( pompiers 18, gendarmerie 17 ) en précisant le lieu et le danger,*
-  *Dés le constat de sinistre, prévenez le maire, la mairie,*
-  *S'il y a des victimes ne les déplacez pas, sauf si elles sont en grand danger,*
-  *Ne vous mettez pas en danger, mettez-vous à l'abri du sinistre, éloignez-vous.*

### 2. Se protéger pendant :

-  *Tous les riverains doivent évacuer le secteur,*
-  *Ne pas téléphoner sauf pour donner l'alerte,*
-  *Accueil des personnes évacuées à la mairie,*
-  *Ne pas utiliser les voies D 37 E1 et VC 3 sur le secteur concerné,*
-  *N'allez pas chercher vos enfants à l'école,*
-  *N'allez pas sur les lieux de l'accident.*

### 3. La fin de l'alerte sera donnée par la préfecture et le maire

## RISQUE RUPTURE D'UNE CONDUITE DE GAZ

*Il s'agit d'une conduite de gaz de section importante qui longe la D 37 depuis St Agne jusqu'au carrefour du Breil, puis longe la VC 8 en direction du pont de St Capraise .*

### 1. Si vous êtes témoin :

-  *Donnez l'alerte ( pompiers 18, gendarmerie 17 ) en précisant le lieu et le danger,*
-  *Dés le constat de sinistre, prévenez le maire, la mairie,*
-  *S'il y a des victimes ne les déplacez pas, sauf si elles sont en grand danger,*
-  *Ne vous mettez pas en danger, mettez-vous à l'abri du sinistre, éloignez-vous selon un axe perpendiculaire au vent,*
-  *Ne fumez pas, ne provoquez ni étincelle, ni flamme.*

### 2. Se protéger pendant :

-  *Arrêtez la ventilation,*
-  *Fermez porte et fenêtres des habitations,*
-  *Obturez les prises d'air des ouvertures,*
-  *Ne fumez pas, ne provoquez ni étincelle, ni flamme,*
-  *Tous les riverains doivent évacuer le secteur,*
-  *Accueil des personnes évacuées à la mairie,*
-  *Ne pas téléphoner sauf pour donner l'alerte,*
-  *N'allez pas chercher vos enfants à l'école,*
-  *Ne pas utiliser les voies D 37 et VC 8 sur le secteur concerné,*
-  *N'allez pas sur les lieux de l'accident.*

### 3. La fin de l'alerte sera donnée par la préfecture et le maire.

## ACCIDENT NUCLEAIRE

*Il y a un risque potentiel d'accident nucléaire de par la proximité de la centrale de Blaye et de celle de Golfech, toutes les deux se situant à une centaine de kilomètres.*

### 1. Dés l'émission d'un avis d'accident nucléaire :

-  Gagnez un abri en dur,
-  Fermez les portes des habitations,
-  Arrêtez la ventilation,
-  Obturez les prises d'air des ouvertures,
-  Ecoutez et respectez les consignes des autorités ( prendre des pastilles d'iode par exemple ), en écoutant la radio **France Bleue Périgord 99 FM**, si les radios fonctionnent toujours,
-  Prendre possession des pastilles d'iode
-  Restez chez vous, c'est la meilleure protection,
-  Munissez vous de lampes de poches, d'une radio à piles,
-  Prévoyez une réserve d'eau.
-  Evitez de téléphoner pour laisser les secours disposer au mieux des réseaux, si le téléphone fonctionne toujours
-  N'allez pas chercher vos enfants à l'école,

### 2. La fin de l'alerte sera donnée par la Préfecture

***Dans le cadre du « Plan Iode », la distribution de pastilles d'iode a été définie par la préfecture de La Dordogne. C'est la Mairie qui est chargée d'en assurer la distribution. En cas d'alerte, les RDQ vous préciseront, par écrit, où et quand prendre possession de ces pastilles***

## RISQUE ACCIDENT INDUSTRIEL

*L'usine POLYREY est classée SEVESO II. Il y a le risque d'effets toxiques et de surpression en cas d'accident Pour la commune de Varennes, nous sommes en dehors du rayon de 400 m, mais suivant la direction des vents (Nord et Nord-Est), certains endroits de la commune peuvent être concernés.*

*Le signal de début d'alerte est donné par les sirènes de l'exploitant, par l'administration ou par la mairie :*

### 1. Dés l'émission d'un avis d'accident industriel :

-  Gagnez un abri en dur,
-  Fermez les portes des habitations,
-  Arrêtez la ventilation,
-  Obturez les prises d'air des ouvertures,
-  Contactez les pompiers **18** et la mairie si vous êtes blessé, en danger, à cause de la surpression par exemple,
-  Restez chez vous, c'est la meilleure protection,
-  Informez vous des messages en écoutant la radio **France Bleue Périgord 99 Mhz**,
-  Ecoutez et respectez les consignes des autorités,
-  Munissez vous de lampes de poche, d'une radio à piles,
-  Prévoyez une réserve d'eau,
-  Evitez de téléphoner pour laisser les secours disposer au mieux des réseaux,
-  N'allez pas chercher vos enfants à l'école,
-  N'allez pas sur les lieux de l'accident.

### 2. La fin de l'alerte sera donnée par la préfecture.

## RISQUE RUPTURE DE BARRAGES

*En cas de rupture du barrage de Bort les Orgues (19), sa capacité maximum de 477 millions de m<sup>3</sup> d'eau se déverserait sous la forme d'une vague de plusieurs mètres de haut, moins de 19 mètres à Varennes, qui détruirait également plusieurs autres barrages sur son passage.*

### 1. Se protéger avant

-  *S'informer auprès de la Mairie, du Service Interministériel de la Défense et de la Protection Civile à la Préfecture de la Dordogne ou de la Direction Départementale de l'Équipement à Périgueux,*
-  *Repérer et connaître les points hauts sur lesquels se réfugier, prévoir les moyens et identifier les itinéraires d'évacuation,*
-  *Connaître le point de rassemblement et le centre d'hébergement d'urgence dont on dépend, il sera précisé dans le message d'alerte.*

### 2. Se protéger pendant

-  *L'alerte sera donnée par le maire grâce aux RDQ de votre secteur,*
-  ***Ne vous affolez pas, restez calme.** Il devrait y avoir une pré-alerte 18 à 24 h avant et il y a en principe au moins 12 h 30 avant l'impact de la vague sur notre commune,*
-  *Appliquez les consignes données et consignées dans l'ordre de mission qui vous sera remis,*
-  *En cas d'évacuation, ne pas emprunter les ponts, ne pas gagner la rive droite de la Dordogne,*
-  *Présentez-vous à la mairie pour vous faire recenser,*
-  *Gagnez immédiatement les points hauts les plus proches, « Talinot et Tout Vent » pour Varennes,*
-  *Accueil et hébergement à la salle des fêtes en cas d'hypothèse basse, celle-ci ne risquant pas d'être inondée,*
-  *Ne pas revenir sur ses pas,*
-  *Ne pas aller chercher les enfants à l'école.*

### 3. Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour regagner son domicile.



## NUMEROS UTILES

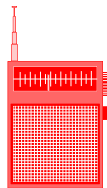
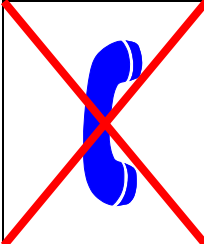
Pompiers 18  
Gendarmerie 17  
05 53 63 56 30

SAMU 15

Mairie 05 53 61 07 66  
Appel d'urgence Mairie 06 67 59 27 94

Médecins à Lalinde  
Cabinet médical Léo Testut 05 53 61 10 38

## QUELQUES REGLES EN CAS DE RISQUES

|                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                     | <p><i>Ecoutez la radio,<br/>France Bleue Périgord 99 FM<br/>C'est le meilleur moyen d'être informé.</i></p>                                                         | <p><b>Garder avec soi le matériel nécessaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✚ Lampe torche à piles ou à dynamo</li><li>✚ Radio portable à piles</li><li>✚ Téléphone portable</li><li>✚ Eau potable</li><li>✚ Lait et aliments bébé, doudou</li><li>✚ Couverture</li><li>✚ Vêtements de rechange chauds</li><li>✚ Médicaments urgents</li><li>✚ Papiers d'identité</li><li>✚ Papiers administratifs</li></ul> |
|                                                                                                    | <p><i>N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche, vous les exposeriez au danger.<br/>Ils seront les premiers pris en charge par les secours.</i></p> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                                    | <p><i>Ne téléphonez pas. Libérez les lignes pour les secours d'urgence. Il faut être patient même si l'information semble tarder à venir.</i></p>                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                                    | <p><i>Pensez aux personnes pouvant être en difficulté près de chez vous.</i></p>                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <p>Guide de préparation aux situations d'urgence :</p> <p><a href="http://www.risques.gouv.fr/IMG/pdf/guide-urgence.pdf">http://www.risques.gouv.fr/IMG/pdf/guide-urgence.pdf</a></p> |                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |